



DE ROUBAIX-TOURCOING



Dans les Ruines de Lens

L'intervention de Basy a eu des résultats satisfaisants

Lorsque Basy écrivit sa première lettre à Clemenceau, pour lui signaler la situation dans laquelle se trouvait la ville de Lens et les habitants qui y étaient restés...

On arrête et condamne les pilliers de stocks

ENCORE UN DE MONTOIRE

Paris, 24 décembre. — M. Deis, juge d'instruction, a fait opérer, aujourd'hui, l'arrestation d'un nommé Joseph Bruni, âgé de 29 ans...

Get individu, ancien chauffeur-mécanicien, s'était fait négocier en couvertures et caissons. Les marchandises provenaient des stocks américains.

LA BANDE DU CHEMIN DE FER OPERAIT DEPUIS SIX ANS

Paris, 24 décembre. — Seize employés de chemin de fer avaient formé une sorte de bande, à la tête de laquelle était un chef d'atelier. Ces employés ont commis, depuis le début des hostilités, des vols de matériel nombreux, sur les réseaux de l'Etat et du Nord.

Le chef de la bande a été arrêté, ainsi qu'un de ses complices déjà détenu pour vol à Villeneuve-Bordes.

Dans la région lilloise on volait la Reconstitution

DES HABITANTS DE TEMPLEVEU. FRETIN ET CAPPELLE SONT PRIS

A la suite d'une plainte portée par les services de la Reconstitution Industrielle, M. Benoît, commissaire divisionnaire à la brigade mobile, a délégué M. Desmetre, commissaire, accompagné d'inspecteurs, pour ouvrir une enquête à ce sujet.

Au cours de leurs investigations, les policiers découvrirent à Templeveu, Fretin et Cappelles, deux zones de voitures à moyens métalliques, un chariot, des loiles métalliques et des matériaux divers provenant des débris de l'armée, de la Reconstitution Industrielle.

Les dix personnes dont les noms suivent, ont été inculpées dans cette affaire de vol : Gravetines Alfred, 30 ans; son frère Paul, 23 ans; Decotignies Victor et Désiré, 35 et 67 ans; Parent Albert, 23 ans; Duratillon Appolonia, 40 ans et Deroex Joseph, 23 ans; Templeveu; Desbuisson Jules, 41 ans; de Frézin; Saffiez Victor, 47 ans et Wartel Henri, 42 ans; de Cappelles.

Ces individus ont été laissés en liberté provisoire.

Ceux de Mayence sont bien punis

Mayence, 24 décembre. — Le procès de trafic vient de se terminer; les condamnations suivantes ont été prononcées: le lieutenant Corbin, deux ans de prison; le capitaine Coffre, destitué, 15 mois de prison; Dürschler, adjudant, 10 ans de prison et 5.000 francs d'amende; Meunier (Français), 6 mois de prison et 16 francs d'amende.

Un certain nombre d'Allemands ont été condamnés à des peines variant de 8 mois à 5 ans de prison et à des amendes variant de 10 francs à 6.000 francs d'amende.

Le chef de dépôt « liquidait »

La brigade mobile de Versailles vient de mettre en état d'arrestation le chef de dépôt des Régions Libérées du port de Conflans-Sainte-Honorine, nommé Alberty. Il est accusé d'avoir détourné et vendu à bas prix un wagon de traverses et d'autres objets destinés aux régions libérées.

On a arrêté, également à Versailles, un carburateur démonteur, Marcel Launay, âgé de 31 ans, qui a détourné des volants, des manivelles, des carburateurs et autres machines, commis au préjudice de l'armée. Launay est, en outre, accusé de plusieurs vols commis en gare de Versailles-Chantiers. D'autres arrestations ont été opérées.

Sénat et Cour de Justice

LA LOI DE 1889 EST MODIFIEE

Paris, 24 décembre. — La séance du Sénat est ouverte à 15 heures 45, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

M. Chéron donne lecture de son rapport sur le projet de gouvernement ministériel de 1889 relative à la composition de la Cour de Justice.

Le rapport de M. Chéron conclut à l'adoption du texte présenté par le gouvernement en substituant toutefois à l'expression (en cas de renouvellement d'une des séries) renouvellement d'une ou de plusieurs séries du Sénat.

La discussion immédiate est ordonnée. M. Nal, ministre de la Justice, répond que le gouvernement accepte la modification heureuse apportée à son texte par la commission.

Une discussion assez animée a lieu, à laquelle prennent part MM. Dubost, président, Chéron, rapporteur, Millies-Lacroix, sur la question de savoir si le nouveau Sénat pourra être constitué le 14 janvier, jour de sa convocation à la Cour de Justice.

L'Heure du Chatiment

UN OFFICIER BOCHE, DESTRUCTEUR D'USINES, EST CONDAMNE A DIX ANS DE RECLUSION ET 10 MILLIONS D'AMENDE.

Amiens, 24 décembre. — Le conseil de guerre d'Amiens a condamné à dix ans de réclusion et à quinze ans d'interdiction de séjour et à 10 millions d'amende, l'officier allemand Robert Ruckling, administrateur des usines de Karlsruhe près de Thionville, qui organisa, dans l'est de la France, le pillage des usines et, ayant rassemblé le matériel volé dans ces établissements, le fit sauter en novembre 1918.

Le bon ami avait le bon billet

NE REGRETTE-T-IL PAS D'AVOIR ETE SI BON ?

Madrid, 24 décembre. — On connaît maintenant les principaux gagnants de la loterie de la Navitité. Le gros lot (7 millions 500.000 pesetas) a été gagné par M. Antonio Sacs, qui était autrefois attaché à la succursale du Crédit Lyonnais à Madrid et qui est maintenant sous-directeur de la London County and Westminster Bank.

Le second lot (3.500.000 pesetas) a été gagné par un voyageur de commerce de Santander, actuellement à Madrid, mais qui avait cédé plusieurs parts de son billet à des amis.

Ne le regrette-t-il pas aujourd'hui ?

CONTE DE NOEL

RAYON D'OR

Mme Vignal ne put retenir ce cri : Vous ici, devant moi !

C'est vrai, j'ai été coupable, bien coupable, mais j'ai cruellement expié la faute que j'avais commise dans un instant d'égarement, de folie.

Ceux qui ne sont plus, dit Mme Vignal, en montrant les portails de son genre et de sa fille, vous ont pardonné... ne parlons plus du passé.

Vous êtes bonne, oh ! merci ! mais dussé-je travailler en vous plus tristes souvenirs, je ne suis pas mécontent que vous soyez venue. Songez qu'il y a eu hier soir, jour pour jour, dix ans que je serais affoqué, ouvert d'épouvante, si ce n'est sans le venais de perdre en quelques heures les vingt mille francs encaissés par moi dans la journée pour le compte de M. Solas.

Le lendemain matin, j'étais au lit; le jour même je m'embarquai pour New-York. Au port, les douanes me firent passer par un contrôle et j'eus le plaisir de voir que j'étais né le jour de la naissance de Jésus-Christ.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Helas ! madame, les actions mauvaises ont presque toujours un prolongement imprévu. Un jour, j'ai vu dans le journal que M. Solas, le mort de M. Solas. Et je me demande, l'âme déchirée de remords et d'inutiles regrets, si le dénouement dont je me suis vu coupable envers lui n'a pas été la cause première, déterminante, de tous les maux qui ont fondu ensuite sur votre famille.

Incendies tragiques en Angleterre

A NEWCASTLE, DIX PERSONNES SE JETENT DU TOIT ET SE TUENT

Newcastle, 24 décembre. — Hier, le feu s'est déclaré à l'étage supérieur d'une maison de Newcastle. Les habitants, au nombre d'une douzaine, ont vu devant eux, à temps, ont dû grimper sur le toit où ils étaient exposés à devenir la proie des flammes.

L'unique moyen de sauvetage auquel on a dû avoir recours était de tendre des couvertures de lit dans la rue. Ces malheureux, qui se sont jetés du haut du bâtiment dans les couvertures, ont reçu des blessures tellement graves que dix d'entre eux, dont huit femmes, ont succombé peu de temps après.

A CARDIFF, UNE FAMILLE EN FETE A EU HUIT VICTIMES

Cardiff, 24 décembre. — Un mystérieux incendie a éclaté hier dans une maison de la ville. Cinq des membres d'une famille, réunis à l'occasion des fêtes de Noël, ont été tués et trois grièvement blessés.

Il vaut mieux tuer que mendier C'EST DU MOINS L'AVIS DES JURÉS DE LA SEINE

Les jurés de la Seine avaient à juger un nommé François Bodier, qui avait tué un homme dans un bal; le meurtre s'était si bien conduit au feu que l'avocat-général Godofroy demanda et obtint son acquittement.

En même temps comparait en correctionnelle un mutilé de guerre, M. Grenier; ses bras paralysés, ses mains louches ne lui permettent aucun travail et sa pension de 1.200 francs par an ne lui assure pas les moyens de vivre. Malgré ses citations, qui valaient celle du meurtre, il a été condamné à un mois de prison avec sursis.

Le coup de couteau est donc payé plus cher que le coup de revolver.

Hier accusateur Aujourd'hui accusé

IL AURAIT BIEN FAIT DE SE TAIRE

La nommée Bourge Alida, inculpée d'intelligences avec l'ennemi, vient d'être mise en liberté provisoire; l'instruction avait démontré que le sieur Leclercq Ferdinand de Fréchet (Nord), son ancien époux, était plus coupable qu'elle. Ce dernier a été conduit à la prison militaire.

La ballade des P. G. DES VAGABONDS EN MASSE DU CAMP DE CANTELEU-LILLE

Décidément les P. G. boches manifestent depuis quelque temps des velléités de révolte chaque jour renouvelées. Hier, on annonçait que dix de ces indésirables avaient été incarcérés pour avoir tenté de s'emparer de la Fédération nationale de travailleurs du camp de Canteleu, parant la naconnerie et le talus, 39 P. G. boches trompant la vigilance de leurs gardiens, prirent la fuite et furent poursuivis par les forces armées.

On s'attendait à la suite des évènements répétés que se produisant à ce camp le nombre des sentinelles disposées à la garde du camp n'ait pas été augmenté.

L'AIGLE BOCHE IL EST DEVENU TOUT SIMPLE

Berlin, 24 décembre. — Le gouvernement allemand a choisi de nouvelles armes. Elles sont constituées par un aigle noir sur fond jaune doré. L'aigle est d'une forme très simple, dépourvu de tout ornement.

LA RETRAITE DES MINEURS LA QUESTION EN EST EXPOSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL

Paris, 24 décembre. — En présence de M. Jourdain, ministre du Travail, et de M. Loucheur, ministre de la Reconstruction Industrielle, M. Clémentel a exposé au président du Conseil la question de la retraite des mineurs.

Un hommage au lieutenant Verniers

IL EST RENDU PAR LE PROPRIETAIRE QUI LUI DONNA LA VOITURE POUR LE VOL DE LAQUELLE IL FUT CONDAMNE

Paris, 24 décembre. — On pas oublié que le lieutenant Verniers, élu député du Nord, fut condamné pour vol par le conseil de guerre de Châlons; on lui reprochait notamment d'avoir pris une charrette anglaise et quelques lapins appartenant au propriétaire d'un domaine de Semiers, par Billy-la-Montagne (Marne). Or, celui-ci vient d'écrire à M. Verniers la lettre que voici :

Semiers, le 16 décembre 1919. Mme Froment se souvient très bien de votre séjour à Semiers, où vous étiez venu cantonner la veille de l'évacuation du village, le 25 mai 1918. Dans ces tristes moments, elle n'a eu qu'à se louer de votre probité et de votre dévouement. C'est par vos soins que mes biens ont été vendus à l'intention; vous avez fait emballer mon mobilier, et c'est grâce à vous si j'ai pu être évacuée à l'arrière et préservée du pillage.

En outre, Mme Froment reconnaît très bien avoir confié une petite voiture (genre tonneau) qu'elle n'a pu commettre pendant la guerre, entre les mains de l'ennemi, de même que quelques valises et lapins qui n'ont pu être entés.

J'affirme, en un mot, que vous vous êtes conduit à mon égard en parfait honnête homme. Je vous autorise à faire état de cette lettre et à la publier dans les journaux, si elle peut être de quelque utilité, prêt à affirmer par paroles ce que je vous envoie par écrit.

Agreste, maréchal Verniers, l'assurance de toute ma considération. Ernest FROMENT, propriétaire à Semiers, par Billy-la-Montagne (Marne).

Le bon ami avait le bon billet

NE REGRETTE-T-IL PAS D'AVOIR ETE SI BON ?

Madrid, 24 décembre. — On connaît maintenant les principaux gagnants de la loterie de la Navitité. Le gros lot (7 millions 500.000 pesetas) a été gagné par M. Antonio Sacs, qui était autrefois attaché à la succursale du Crédit Lyonnais à Madrid et qui est maintenant sous-directeur de la London County and Westminster Bank.

Le second lot (3.500.000 pesetas) a été gagné par un voyageur de commerce de Santander, actuellement à Madrid, mais qui avait cédé plusieurs parts de son billet à des amis.

Ne le regrette-t-il pas aujourd'hui ?

La Catastrophe de Douai

Toutes les victimes sont identifiées

Les dernières victimes encore inconnues de la catastrophe de Douai ont été identifiées mercredi. Ce sont :

Madame MILLET, née Berthe LEBRUN, née à NEUILLY-SUR-SEINE le 21 juillet 1886, couturière, demeurant à ARRAS, rue Emile Legrelle n° 20. Cette malheureuse avait un petit garçon de 13 ans.

Mademoiselle Charlotte LEROUX, 24 ans, née à WARENGEVILLE-SUR-MER, couturière, demeurant à SAINT-AUBIN-SUR-SEINE (Seine-Inférieure).

Les funérailles des victimes

Les funérailles des victimes auront lieu vendredi, comme nous l'avons annoncé. Les corps seront mis en bière mardi soir, au jeudi matin, et seront transportés à l'église Saint-Pierre. A l'issue de la cérémonie, ceux qui auront été réunis par leurs familles seront conduits à la gare, et les autres seront placés dans le caveau de la ville au cimetière.

A l'Hôpital Général

M. Piot, inspecteur principal, 83 M. Delastre, chef de gare à Douai, ont rendu visite aux blessés, à l'Hôpital-Général, mercredi matin. L'état des blessés est en général satisfaisant.

La mise en bière

La mise en bière des corps des trois victimes qui se trouvent à l'Hôpital-Général, aura lieu en présence des familles jeudi matin. Il en sera de même pour les quatre malheureux qui se trouvent à l'Hôtel-Dieu.

La liste des morts

- 1. M. Henri LABARRE, né à Lille le 29 novembre 1893, demeurant à Lomme.
2. M. Jean-Pierre VERDIER, 66 ans, chasseur à cheval, demeurant à La Gantoise (Bretagne).
3. M. Fernand LEBRUN, du 51ème de ligne à Compiègne.
4. M. Auguste CHAMON, de la classe 1915, de la 1re Section d'Etat-Major.
5. M. Marcel GAUVERELLE, classe 1917, demeurant rue Valable, 21, à Arras.
6. M. Marcel DUPAIN, 33 ans, demeurant à Liège, 125, rue Burande.
7. Mme DEMUELEMESTER, née Emma GOSSES, demeurant à Ravez, près Senlis.
8. Mme MILLET, née Berthe LEBRUN, née à Neully-sur-Seine, le 21 juillet 1886.
9. Mlle Charlotte LEROUX, 24 ans, née à Warengueville, demeurant à Saint-Aubin-sur-Seine.
10. Mlle Marie-Madeleine BALLEUX, née à Lille, demeurant à Mons-en-Baroeul.
11. Mme Angèle PABLO, infirmière, Hôpital militaire 25 de Roanne.
12. Mme COLIN, née Jeanne VANGELIN, demeurant à Bagnolet, rue Malmaison, 45 bis.

On dit que Toulouse aura une grève générale

LUNDI 29 DECEMBRE

Toulouse, 24 décembre. — La grève de la charbonnage, qui depuis plusieurs jours provoque le chômage de plus de quinze mille ouvriers et ouvrières, est entrée dans une phase aiguë.

Par esprit de solidarité, les délégués de toutes les corporations toulousaines viennent, en effet, de décider la grève générale pour lundi prochain. Si les patrons ne donnent pas entière satisfaction aux ouvriers de la charbonnage.

Deux filoux ont touché 30.000 francs de primes de démolition

ET PENDANT CE TEMPS LA VRAIE DEMOLITION ATTENDAIT LA LEUR

Les démolitions avaient — on la répète à maintes reprises — de grandes difficultés pour toucher leurs primes. Les deux frères, qui croient que les faux démolisseurs étaient plus heureux, car le lieutenant Nury, rapporteur près des conseils de guerre, vient de faire arrêter deux individus, qui ont touché 30.000 francs de primes.

Il avait, de complicité avec le directeur de la marine Prunet, fabriqué de fausses pièces millimétrées ornées de cachets volés au 13e d'artillerie.

Le prix du sucre sera fixé par les Préfets

L'AUGMENTATION SERAIT DE UN FRANC PAR KILO

A propos de l'augmentation du prix du sucre, le ministère du Ravitaillement a fait savoir que dans les départements ce sont les préfets qui fixeront le prix du sucre. Chaque département prendra un arrêté fixant ce prix, variable selon les départements, et calculé d'après le prix de revient de la denrée dans la région.

Il était, en effet, impossible de fixer un prix uniforme, surtout au début.

Les préfets ayant reçu des instructions louches récentes à cet effet, les arrêtés devront être pris dans le plus bref délai.

On estime qu'en moyenne cette augmentation atteindra un franc par kilo.

Il n'était pas « disparu » pour sa femme

C'EST POURQUOI IL A APPARU HIER A LA CITELEU DE LILLE

Le nommé Desbuisson Gustave, âgé de 37 ans, domicilié 10, rue Jean-Jacques Rousseau, à Lille, mobilisé en 1914 au 8ème régiment d'infanterie, et déserteur, s'est constitué prisonnier hier, deux heures de l'après-midi.

Blessé le 28 février 1915, à Beauvoisin, et évacué quelques jours après, il resta à Châlons-sur-Marne jusqu'au mois de août de la même année. Il obtint alors quinze jours de convalescence, puis revint à Paris, où il passa au 1er régiment. Il travailla alors dans les usines de guerre, notamment à Montreuil-sous-Bois, et revint à Lille en janvier 1919. On le vit depuis ce temps avec sa femme. Il y a quatre mois environ, celle-ci reçut un avis informant que son mari était disparu, et c'est à la suite de cette nouvelle qu'elle s'est constituée prisonnière.

Léon Pasquiel réclame de la levure pour les boulangers

Léon Pasquiel, député, avait appelé l'attention du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement sur les difficultés éprouvées par les boulangers des régions libérées pour se procurer la levure indispensable à une panification rationnelle et lui avait demandé s'il peut en être importé d'Allemagne.

Le ministre vient de l'informer que le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, qui s'était empressé de saisir de cette question, l'avis qu'il appartient aux intéressés de solliciter le sous-secrétaire d'Etat du Ravitaillement des demandes régulières d'importation et que ces exemplaires, lesquelles recevront, dans le plus bref délai possible, la suite favorable qu'elles méritent.